



**UNE NOUVELLE IMPULSION
POUR NOTRE TERRITOIRE**

Un pays cévenol fier de ses atouts

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL CAUSSES ET CÉVENNES

Maison de l'intercommunalité, 3 Avenue du Sergent Triaire - 30120 Le Vigan - Tél : 04 99 54 29 89



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

PETR Causses et Cévennes

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL CAUSSES ET CÉVENNES

Maison de l'intercommunalité, 3 Avenue du Sergent Triaire - 30120 Le Vigan - Tél : 04 99 54 29 89

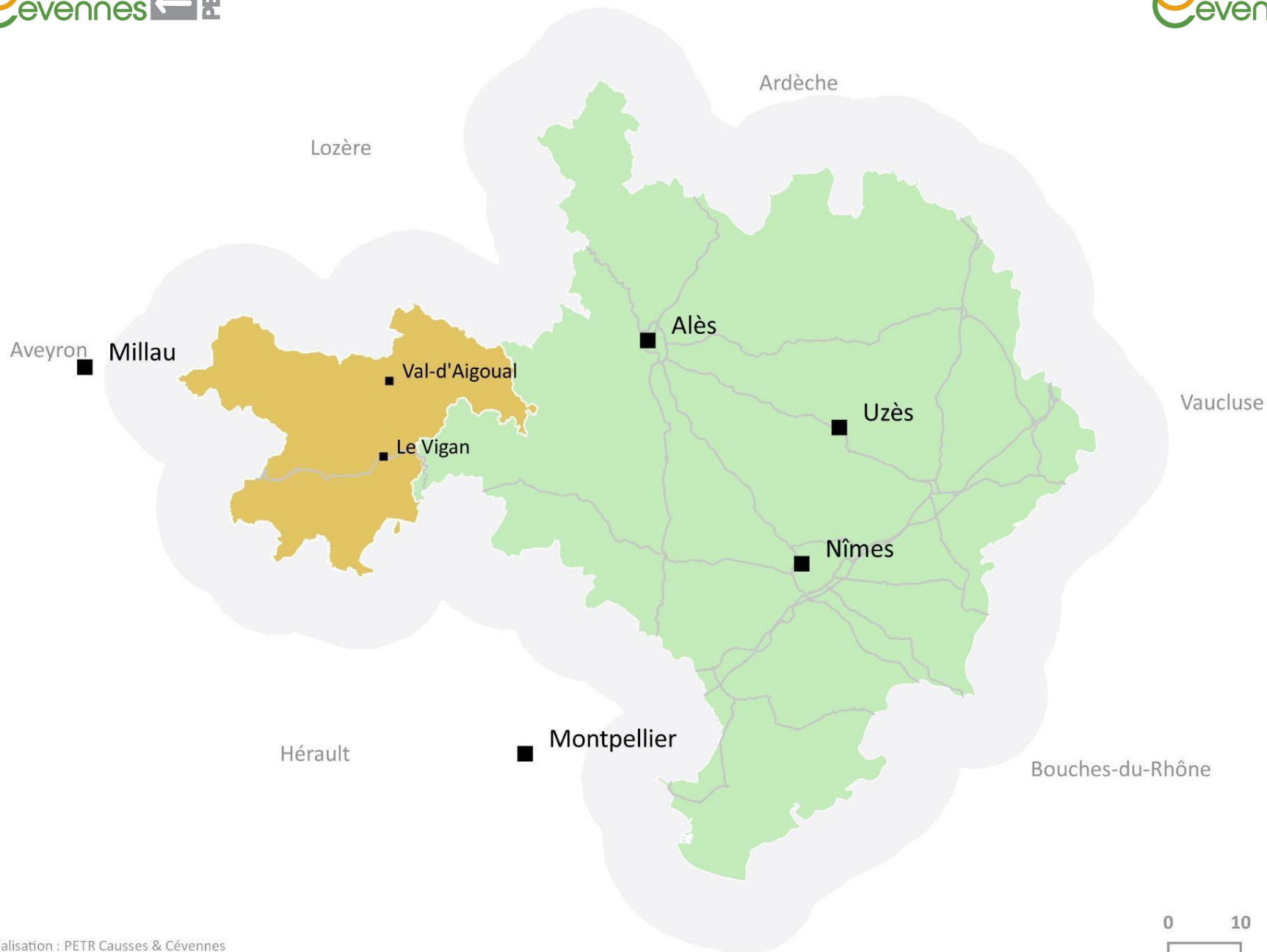
Le PETR Causses et Cévennes	4
Le territoire des Causses et Cévennes	5
Les missions du PETR	8
La vie du PETR	9
Les faits marquants 2023	11
Bilan des missions du PETR Causses et Cévennes en 2023	17
La mission Transition écologique	18
Le SCoT	21
Le schéma de mobilités	23
Avenir Montagne	24
La Charte forestière de territoire	31
Les dispositifs contractuels et l'accompagnement des collectivités	34
La mission Attractivité démographique	40

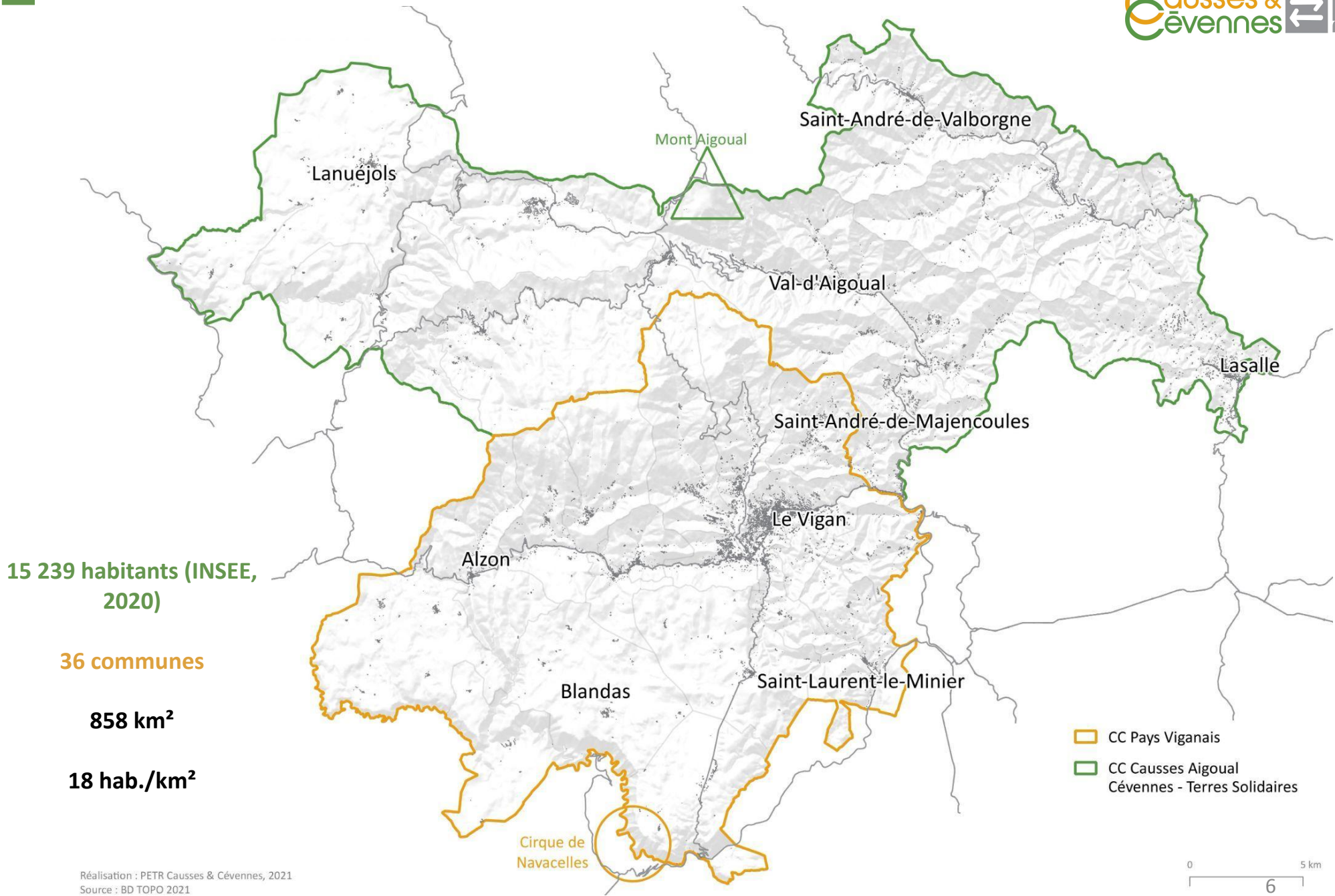


Le PETR Causses et Cévennes

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL CAUSSES ET CÉVENNES

Maison de l'intercommunalité, 3 Avenue du Sergent Triaire - 30120 Le Vigan - Tél : 04 99 54 29 89







15 239 habitants (INSEE, 2020)

36 communes

858 km²

18 hab./km²

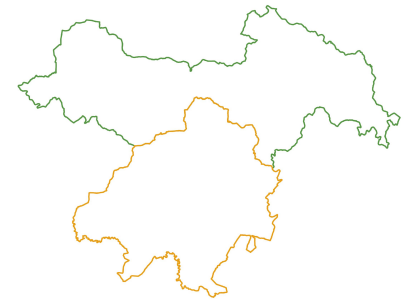
 CC Pays Viganais
 CC Causse Aigoual Cévennes - Terres Solidaires

Le PETR Causses et Cévennes est un territoire montagneux, rural et peu dense. Il regorge d'aménités telles que son cadre de vie, sa biodiversité, ses paysages et ses patrimoines internationalement reconnus, son agriculture de qualité avec de nombreuses productions agricoles AOC et AOP et son dynamisme culturel, sportif et associatif indéniable.

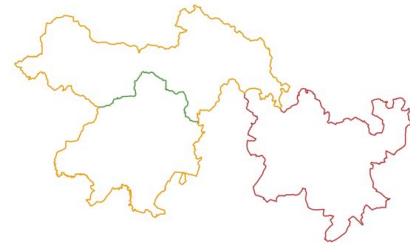
Le **récit dominant** de ce territoire convoque souvent la désindustrialisation, la rudesse du climat et l'isolement alors qu'il est une terre d'accueil historique et une zone d'interface limitrophe de 3 autres départements et connectée à cinq bassins de vie.

Les Causses et Cévennes ont été identifiés comme un des territoires français les plus exposés aux effets du changement climatique du fait de leurs situations très particulières entre zones de montagne et littoral méditerranéen. La transition du territoire vers un **nouveau modèle** nécessite donc de faire évoluer les représentations actuelles par la définition d'un **nouvel imaginaire collectif**.

Le PETR a des missions d'animation et de planification territoriale. Dans une approche systémique et intégratrice, il œuvre à la transition écologique et sociale et à l'attractivité de son territoire en mettant en valeur l'identité et les ressources locales. Il pilote la conception et la mise en œuvre du projet de territoire et l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Le PETR élabore aussi une charte forestière de territoire et un plan de mobilités et est un des territoires pilotes du programme Avenir Montagne qui vise à engager une stratégie de transition touristique vers une offre plus durable, vertueuse et résiliente.



Il assure également des missions de coordination des politiques contractuelles avec l'Europe, l'État et la Région via le Contrat de Relance et de Transition Écologique, le Contrat Territorial Régional et une ATI FEDER. A ce titre, il accompagne les collectivités du territoire dans le montage et le financement de leurs projets.



Une présidente : Madame **Sylvie PAVLISTA**

Un bureau syndical de 9 Vice-présidents

Un conseil syndical de 44 élus titulaires et 44 élus suppléants

↳ 6 Conseils syndicaux, 11 réunions de bureaux, 51 délibérations

Un conseil de développement composé de 29 membres de la société civile

↳ 4 séances plénières en 2023

Une équipe composée de :

Matthieu EYBALIN, Coordinateur

Anaïs GRASSET, Chargée de mission Transition écologique

Alexandre TANNAI, Chef de projet Avenir Montagne

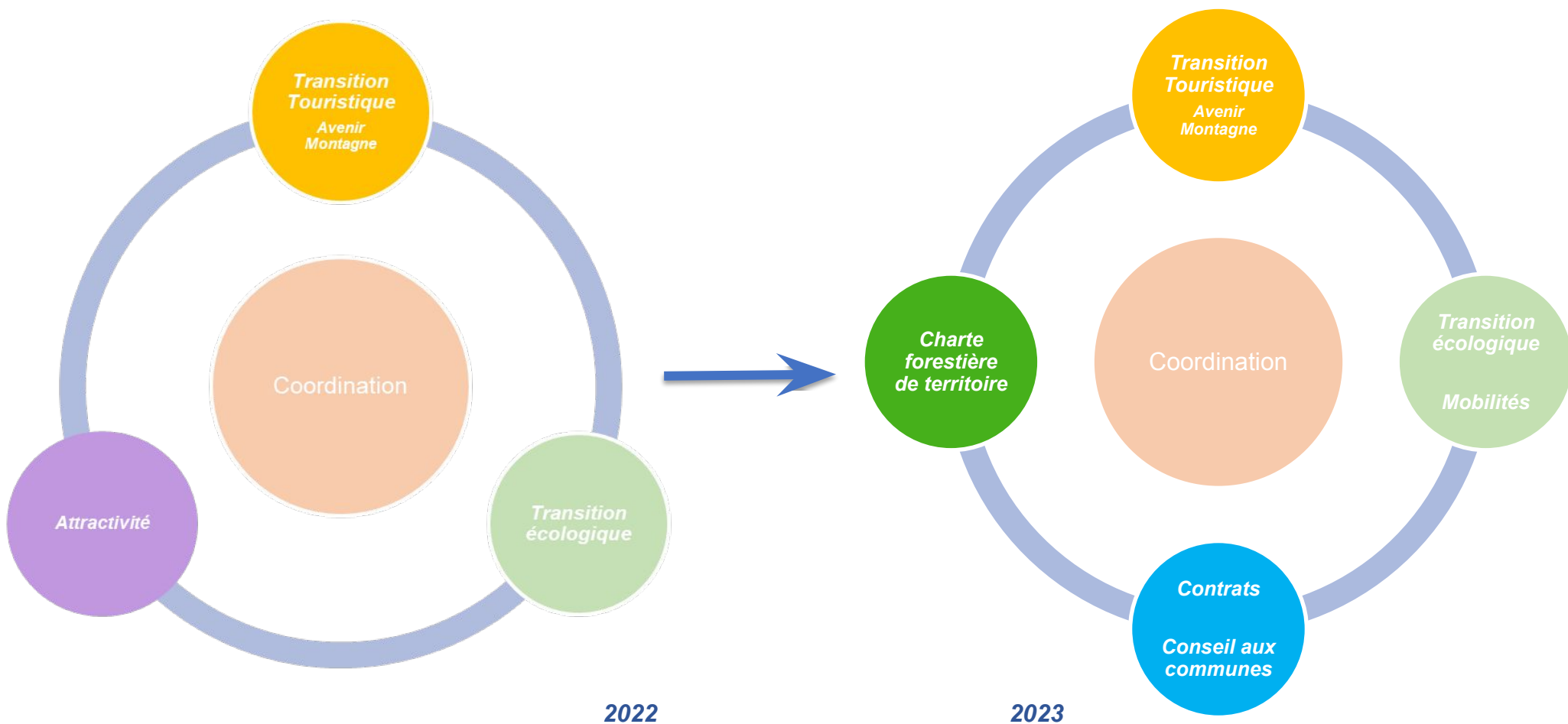
Jeanne CLAVIERE, Agent de développement local (*à partir d'avril 2023*)

Joris MASAFONT, Animateur de la charte forestière de territoire (*à partir de juin 2023*)

Manon MOSCA, stagiaire en BTS Gestion Forestière (*8 semaines entre septembre 2023 et janvier 2024*)

Karine BOISSIERE, Chargée de mission Attractivité (*jusqu'en avril 2023*)

Une montée en charge de l'équipe technique du PETR Causses et Cévennes pour mettre la transition écologique et sociale au cœur du projet d'administration





Les faits marquants de 2023

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL CAUSSES ET CÉVENNES

Maison de l'intercommunalité, 3 Avenue du Sergent Triaire - 30120 Le Vigan - Tél : 04 99 54 29 89

Janvier

- 1er atelier Fresque du Climat animé par le PETR à destination des agents des collectivités locales

Février

- Atelier Fresque du Climat animé par le PETR et ouvert au public dans le cadre des Jeux d'hiver organisés par la Mairie du Vigan
- Deuxième session de l'analyse sensible de l'écosystème territorial par la Fabrique des Transitions et Jean-François Caron

Mars

- Atelier Fresque du Climat animé par le PETR et ouvert au public à Trèves
- Comité de pilotage de validation du Contrat Territorial Occitanie (CTO) Causses et Cévennes - Piémont 2022 - 2028
- Comité de pilotage de lancement de l'Approche Territoriale Intégrée (ATI) de la priorité 5 du fonds européen FEDER
- Projection du film documentaire 'Virage vers le futur!' et débat avec la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB)
- Signature de la convention triennale avec l'Ecole supérieure des Beaux Arts de Nîmes et la Filature du Mazel
- Participation aux réunions de concertation dans le cadre de la modification du SRADDET
- Participation à la journée de présentation des programmes Massif central 2021-2027
- Comité technique sur le PAS du SCoT

Avril

- Arrivée de Jeanne Clavière
- Fin de la mission Retrouver un dynamisme démographique en Causse et Cévennes et départ de Karine Boissière
- Réunions publiques d'information sur le Schéma de cohérence territoriale
- Participation à l'événement "Génie dans le désert" organisé par le PETR Sud Lozère
- Signature de l'Opération de revitalisation du territoire du Vigan
- 3 séances de restitutions de l'analyse sensible de la Fabrique des Transitions aux acteurs interrogés

Mai

- Débat du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT en conseil syndical
- Appel à candidature pour la première résidence d'artistes "Art et Transition écologique" avec l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Nîmes et la Filature du Mazel
- Événement "Construisons ensemble l'avenir des Causse et Cévennes. Du rêve à l'action" au cinéma du Vigan
- COPIL CTE / Mission Transition écologique
- Participation à un atelier Fresque de la renaissance écologique à la Filature du Mazel

Juin

- Arrivée de Joris Masafont
- Tournée du PETR #1 sur les Causse de Blandas et Campestre
- Voyage apprenant à Loos en Gohelle
- Réunion des PPA du SCoT
- Participation à une journée sur la Forêt méditerranéenne dans les Cévennes ardéchoises
- Voyage apprenant dans la Drôme sur le thème de l'autoconsommation collective
- Participation aux réunions de concertation dans le cadre de la modification du SRADDET

Juillet

- Participation à la Rencontre des territoires lauréats du programme Avenir Montagne Ingénierie à Paris et partage de l'expérience du PETR en table ronde
- Lancement de la construction du projet pilote Avenir Montagne
- Rencontre avec madame la Préfète du Gard
- Rencontre des directeurs de PETR d'Occitanie
- Tournée du PETR #2 en Vallée Borgne

Août

- Présentation de l'étude des sensibilités paysagères pour guider le développement de l'énergie solaire photovoltaïque au sol dans le Gard réalisée par la DDTM
- Comité de pilotage CRTE/CTO/ATI FEDER
- Signature du CTO

Septembre

- Intervention auprès du réseau Toten sur la dynamique de transition en Causse et Cévennes
- Participation au Cévennes Transition Tour à la découverte des initiatives locales soutenues par la Fondation de France
- Lancement de l'élaboration de la charte forestière au cinéma du Vigan
- Atelier de travail dans le cadre de la construction du projet pilote Avenir Montagne
- Signature des Opérations de Revitalisation de Quissac et Saint-Hippolyte-du-Fort

Octobre

- Lancement de l'élaboration du DOO du SCoT et du plan de mobilité
- Lancement d'une enquête sur les transports et les déplacements sur le PETR
- Participation aux rencontres du réseau Toten
- Rencontre des directeurs de PETR du Gard

Novembre

- Les initiatives de transitions du PETR Causses et Cévennes à l'honneur sur France Culture
- Atelier de travail dans le cadre de la construction du projet pilote Avenir Montagne
- Séminaire « définition des enveloppes et retours sur le comité de rédaction logement et consommation d'espaces » du SCoT
- Signature de l'OPAH du Vigan
- Séminaire plan de mobilités
- Présentation du travail de l'artiste retenu dans le cadre de la résidence Art et Transition
- Participation aux réunions de concertation dans le cadre de la modification du SRADDET
- Rencontre des directeurs de PETR d'Occitanie
- Participation à l'atelier de lancement de la démarche prospective Hérault 2050 portée par l'EPTB du Fleuve Hérault
- Voyage apprenant à Mouans Sartoux sur la politique alimentaire

Décembre

- Participation à l'Assemblée des Alliés de la Fabrique des Transitions à Paris et partage de l'expérience du PETR en table ronde
- Séminaire sur le Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique du SCoT
- Participation à un atelier du programme de recherche ATTERRIR du CNRS/CSTB mené dans le cadre programme Transitions écologiques, économiques et sociales (TEES) de l'Ademe
- Livraison des 3 études commandées dans le cadre du programme Avenir Montagne



**Le bilan des missions du PETR
Causses et Cévennes en 2023**

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL CAUSSES ET CÉVENNES

Maison de l'intercommunalité, 3 Avenue du Sergent Triaire - 30120 Le Vigan - Tél : 04 99 54 29 89

Une mission réorganisée pour devenir transversale

Une **approche systémique** de la transition écologique et sociale qui devient le **fil rouge du projet de territoire** du PETR Causses & Cévennes

- *SCoT*
- *Mobilités*
- *Programme Avenir Montagne - transition touristique*
- *Charte Forestière de Territoire*
- *Contrats : appui aux collectivités, porteurs de projets et initiatives locales*

La transition écologique et sociale s'affirme comme la boussole de l'action du PETR Causses et Cévennes

SCoT : 6 thèmes transversaux dans le Projet d'aménagement stratégique pour intégrer l'ensemble des transitions à mener dans un modèle de développement résilient et durable : *changements climatiques, ressource en eau, transition écologique, économie circulaire, patrimoine et gouvernance.*

Les dispositifs contractuels pour intégrer les enjeux et les ambitions du CRTE, du Pacte Vert de la Région et du SCoT dans les projets locaux.

Programme Avenir Montagne : réalisation de 3 études pour définir une stratégie de transition touristique :

Etude des effets du changement climatique sur les conditions d'enneigement de Prat Peyrot

Evaluation des retombées économiques des activités de pleine nature

Diagnostic des offres d'hébergement et de restauration sur le PETR Causses et Cévennes

Territoire pilote Avenir Montagne : analyse sensible du territoire, échanges en groupes de pairs et élaboration d'un projet pilote.

La transition écologique et sociale s'affirme comme la boussole de l'action du PETR Causses et Cévennes

Lancement de l'élaboration de la **charte forestière** avec une approche paysagère et multifonctionnelle

Organisation de temps de **sensibilisation et d'acculturation** des élus aux enjeux de la transition et de (voyages d'études à Mouans Sartoux et dans la Drôme, ...) dans le cadre du programme MOBELUS de l'ADEME

Organisation d'une **résidence d'artiste « Art et transition »** en partenariat avec la Filature du Mazel et l'école des Beaux Arts de Nîmes (ésban) dans le cadre de son Pôle d'Innovation Territoriale (PIT) entre 2023-2024

Participation du coordinateur à la première promotion du **cycle de formation Management de la Transition écologique et sociale du CNFPT**

Les initiatives de transitions du PETR Causses et Cévennes à l'honneur sur France Culture dans l'émission Le Grand Reportage du 24 novembre 2023

Un Projet d'Aménagement Stratégique validé et un Document d'Orientations et d'Objectifs en élaboration

Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

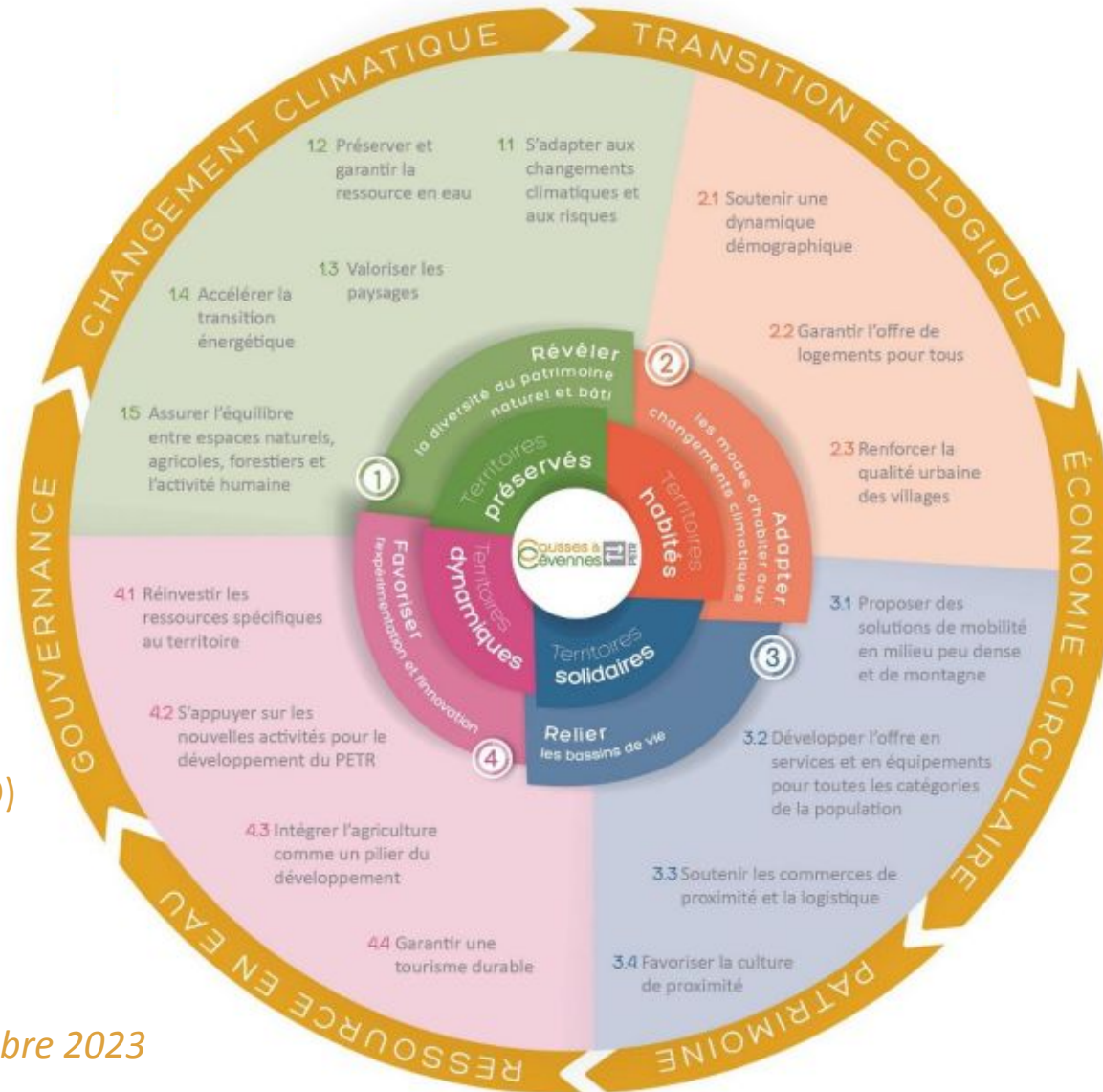
- 2 réunions publiques
- 1 débat en Conseil syndical
- 1 comité technique
- 1 réunion des personnes publiques associées

Validé (Juin 2023)

Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

- 3 comités de rédaction
- 2 séminaires

Elaboration lancée en septembre 2023



Le calendrier prévisionnel de la démarche



L'élaboration du schéma de mobilités est lancée!

Septembre 2023 : Lancement du schéma de mobilité

Automne 2023 : mise à jour des éléments de diagnostic et des données sur les 5 bassins de mobilité du PETR Causses et Cévennes

Données Lio

Enquêtes auprès des actifs et élèves du territoire

Rencontres des territoires limitrophes : Aveyron, Hérault, Lozère, Gard...

9 novembre 2023 : premier séminaire Mobilités

Préciser la stratégie qui sera déclinée dans le PAS du SCoT

Cadrer les axes du plan d'actions

En 2024 : visites et rencontres de territoires ayant menées des actions de prêt et location de vélo à assistance électrique, d'autopartage, de covoiturage et de transport à la demande.

2ème séminaire mobilité le 5 mars 2024 ciblé sur la préfiguration d'un plan d'actions



Comment te déplaces-tu pour aller en cours à la Cité scolaire ? A pied, à vélo, en voiture, en car...

Habitudes de déplacements, difficultés, besoins...

Donnes nous ton avis :)

Pour répondre à l'enquête



Scanne moi

Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site : <https://petr-causses-cevennes.fr/>

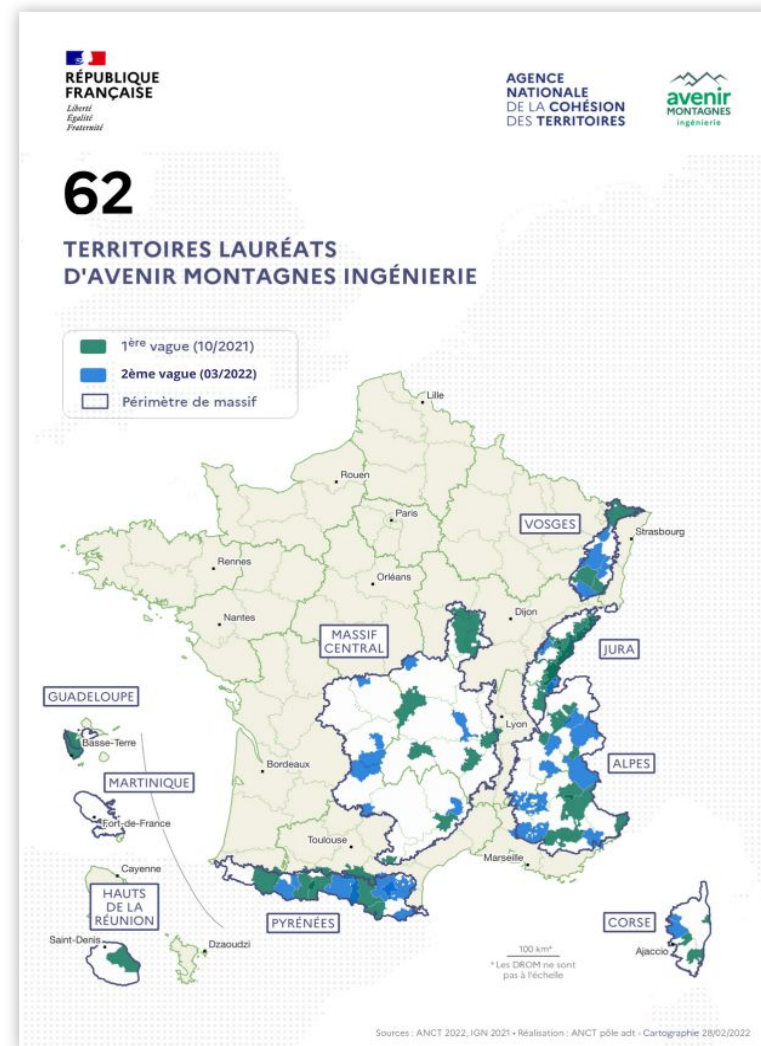


Un programme de l'Etat visant à soutenir la transition touristique des territoires de montagne

Accompagner les territoires de montagnes dans la mise en œuvre d'une **stratégie de développement touristique adaptée** aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique

62 territoires

9 territoires pilotes. *Le PETR Causses et Cévennes est le seul du Massif Central et un des trois d'Occitanie.*



Trois thématiques au coeur de la transition touristique des Causse et Cévennes nécessitant des études d'approfondissement

Prat Peyrot, la station en transition

Interrogation sur sa pérennité face aux changements climatiques

Augmentation du nombre de saisons hivernales de plus en plus problématiques

 ***Etude des effets du changement climatique sur les conditions d'enneigement de Prat Peyrot***

Développement et diversification des activités de pleine nature (APN) sur l'ensemble du territoire

Un potentiel identifié et assimilé

La diversification pour mieux irriguer le territoire : réfréner le sur-tourisme

 ***Evaluation des retombées économiques des activités de pleine nature***

Amélioration des offres et des services d'hébergement touristique et de restauration

Un maillage du territoire important

Un manque de professionnels : imperfection et manque d'authenticité dans l'accueil

Carence dans les offres territorialisées dans la restauration : manques de produits du Terroir

 ***Diagnostic des offres d'hébergement et de restauration sur le PETR Causse et Cévennes***

Trois thématiques au coeur de la transition touristique des Causse et Cévennes nécessitant des études d'approfondissement

Prat Peyrot, la station en transition

Un enneigement naturel de plus en plus incertain et voué à disparaître (*70% de mauvaises saisons = 0 piste ouverte*)
Des investissements lourds pour peu de résultats

Développement et diversification des activités de pleine nature (APN) sur l'ensemble du territoire

Une économie présente et solide
Accueil de nouveaux prestataires pour créer une concurrence saine et stimulante
Structurer ce secteur en créant des coopérations avec d'autres secteurs comme l'hébergement touristique et la restauration

Amélioration des offres et des services d'hébergement touristique et de restauration

Une faible part de professionnels (revenus complémentaires)
Structuration de l'offre de l'hébergement touristique pour monter en compétence
Favoriser la coopération entre les hébergements touristiques, la restauration, les producteurs locaux et les activités du territoire (APN, événementiels, restauration...)

Des premiers éléments d'une stratégie de transition touristique en Causse et Cévennes

Prat Peyrot, la station en transition

Accompagner la diversification des offres d'activités de pleine nature

Renforcer les offres d'activités de pleine nature hors saison hivernale

Renforcer la mise en relation de la station avec les autres sites touristiques et les prestataires d'activités de pleine nature

Développement et diversification des activités de pleine nature (APN) sur l'ensemble du territoire

Mettre en relation les socioprofessionnels (APN, hébergeurs, restaurateurs...) en partenariat avec les Offices de tourisme, en vue de structurer des offres packagées

Favoriser l'implication des socioprofessionnels (APN, hébergeurs, restaurateurs...) dans le développement territorial du tourisme : *les intégrer dans le projet-pilote Avenir Montagne*

Amélioration des offres et des services d'hébergement touristique et de restauration

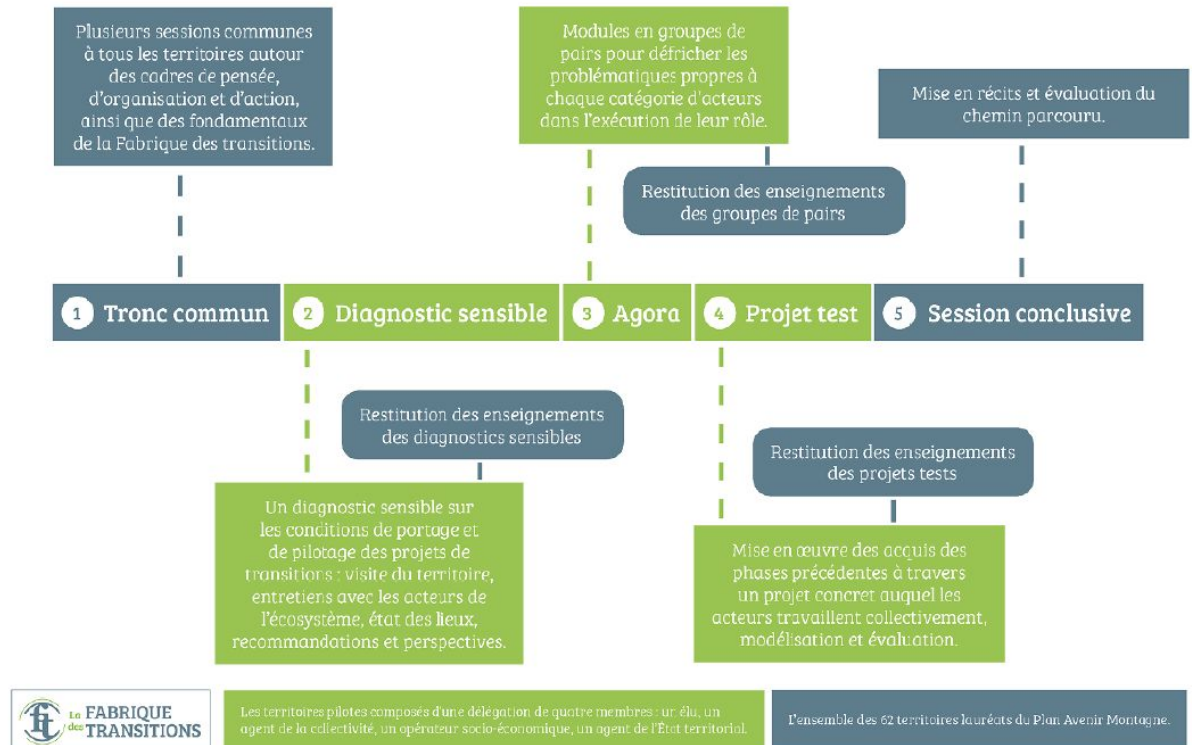
Favoriser l'implication des socioprofessionnels (APN, hébergeurs, restaurateurs...) dans le développement territorial du tourisme : *les intégrer dans le projet-pilote Avenir Montagne*

Le PETR Causses et Cévennes, un territoire pilote des transitions écologique et touristique en montagne

L'accompagnement de la **Fabrique des Transitions**, catalyseur de l'action du PETR Causses et Cévennes

La Fabrique des transitions : Alliance de plus de 350 acteurs hétérogènes (collectivités, laboratoires de recherche, associations, etc.), elle propose son savoir-faire et ses expériences pour accompagner les territoires dans la transition écologique en s'appuyant sur une nouvelle approche de gestion de projet : **la mise en récit des dynamiques du territoire** en favorisant l'innovation et l'expérimentation, permettant une **construction d'une vision positive et partagée du territoire de demain**.

LES DIFFÉRENTES PHASES DU PARCOURS



Le PETR Causses et Cévennes, un territoire pilote des transitions écologique et touristique en montagne

- **Décembre 2022 à Avril 2023** : analyse sensible du territoire
15 personnes interrogées, 15 personnes entretenues informellement
3 restitution en groupe de travail
- **26 mai 2023** : Restitution de l'analyse sensible du territoire au Cinéma du Vigan



RECOMMANDATIONS

Recommandation n°1 : construire le fil rouge, identifier vos étoiles et mettre en récit le projet de territoire

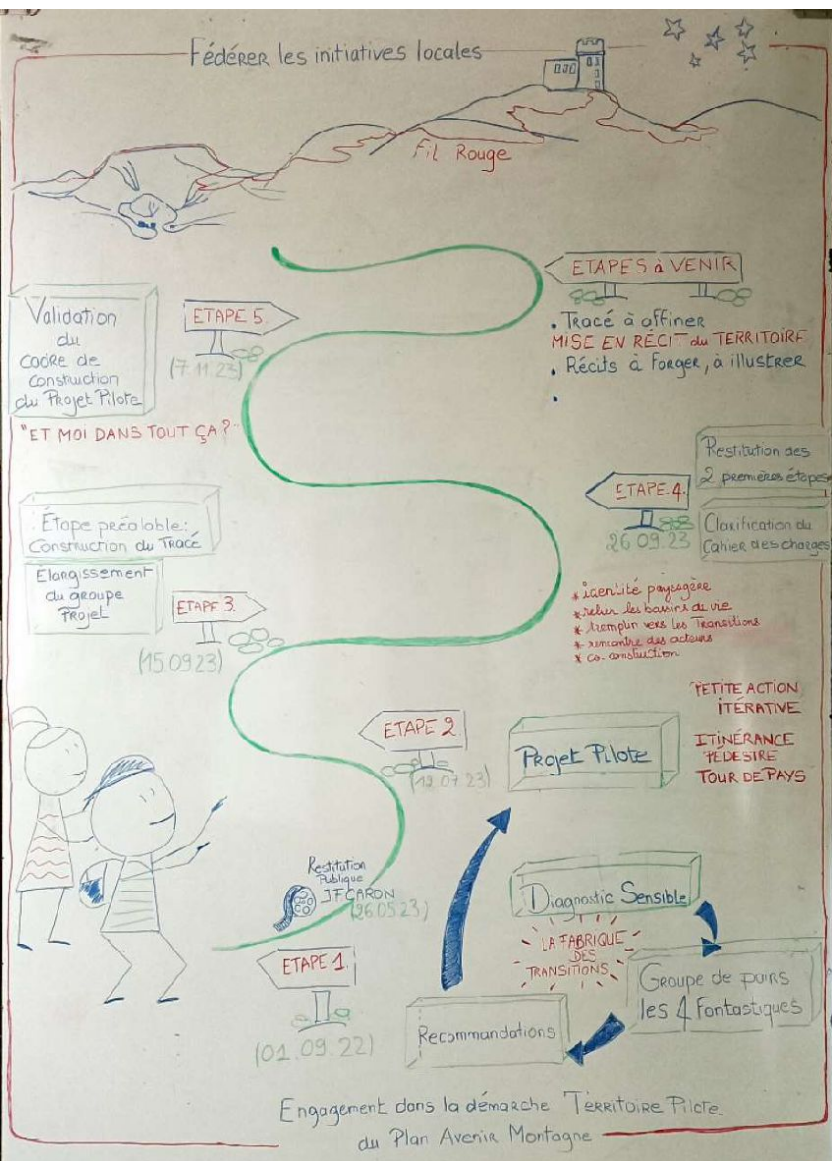
Recommandation n°2 : où sont les cailloux blancs déjà existants, et quels sont ceux à venir pour atteindre les étoiles ?

Recommandation n°3 : mobiliser l'ingénierie de projets pour préciser les contenus opérationnels de développement touristique

Recommandation n°4 : renforcer une stratégie de mise en visibilité, promotion du territoire

Recommandation n°5 : accélérer la transition en actes ; s'appuyer, encourager et amplifier les initiatives des pionniers en matière d'alternative

Le PETR Causse et Cévennes, un territoire pilote des transitions écologique et touristique en montagne



19 Juin 2023 - Conseil syndical : Validation des recommandations de la Fabrique des transitions ; Lancement du projet Pilote

Juillet 2023 : Début des sessions de co-construction du projet Pilote autour de repas partagés ; élaboration de la note de cadrage et réflexion sur l'essence du projet

Septembre à Novembre 2023 : Continuité des sessions de co-construction ; validation de la note de cadrage

7 novembre 2023 : Session spéciale avec la participation de Jean-François Caron, accompagné par Véronique Rebeyrotte, Grand reporter à France Culture



2023, année de lancement de la Charte forestière de territoire en quelques chiffres

- 1 évènement grand public avec le lancement de la Charte forestière Sud Cévennes
- 60 entretiens qualitatifs et visites avec les acteurs économiques filière Forêt/bois (38) et avec les maires des communes du PETR (22)
- 1 encadrement de stage en BTS gestion forestière sur la valorisation du patrimoine bâti forestier
- 4 actions de préfiguration en cours : pergola à Roquedur, abris en Pays Viganais, forêt pédagogique, Chantiers des belvédères de Blandas

Mais aussi :

- 3 comités des élus CFT Sud Cévennes
- 1 comités des élus inter-chartes forestières (CFT Pays cévennes et CFT Sud Lozère)
- 1 présentation et discussion de la Charte forestière Sud Cévennes avec le Conseil de développement du PETR Caussets et Cévennes
- 11 formations filière Forêt/bois
- 14 journées et soirées thématique (Séminaires, ateliers, Conférences)
- 1 groupe de travail sur la valorisation des bois « imputrescibles » locaux
- 4 articles de presse locale (2 Midi Libre et 1 Le petit Journal du Vigan et 1 Pays viganais Le Mag
- 1 intervention radio (France Culture)



Le Vigan Lancement de la charte Forestière sud Cévennes

C'est au cinéma le Palace du Vigan, que l'équipe du PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) Caussets et Cévennes, a inauguré le lancement de la charte forestière Sud Cévennes. La soirée a débuté par une projection exceptionnelle du film documentaire « *L'Aiguail, la forêt retrouvée* », en présence de son réalisateur, Marc Khame, puis s'est poursuivie par une table ronde des élus référents de la charte. Plus de 200 spectateurs ont pu découvrir ou redécouvrir l'épopée d'un forestier, Georges Fabre, et d'un botaniste, Charles Flahaut de la fin du 19e siècle, qui ont su, à leur époque, relever l'immense défi de reboiser les versants gardois du mont Aiguail.



Intervention d'Irène Lebeau, maire de Doubrles.

Changement climatique

nalité et constitue un socle pour initier l'élaboration de cette charte forestière Sud-Cévennes. Ce film parvient à cerner la complexité des relations humaines avec les milieux forestiers, tout en soulignant les valeurs de coopération qui ont permis de sauver de l'erosion des sols ce territoire habité aux violents épisodes cévenols. La table ronde des élus référents a permis mesurer l'étendue et l'importance des enjeux de la charte forestière de territoire.

politique forestière tout en soulignant l'importance de travailler sur la forêt privée qui couvre la majorité du territoire. Les problématiques liées aux changements climatiques tels que la préservation de la ressource en eau, du couvert forestier pour le pastoralisme, ou bien encore aux risques d'incendies, s'enchevêtrent avec le regain d'intérêt pour la filière bois que ce soit pour répondre aux objectifs de la transition écologique ou pour la haie

d'œuvre pour la construction. La Charte forestière de territoire est un outil qui vise à mettre en œuvre, une politique forestière au travers d'un programme d'actions plusieurs années conciliant les enjeux économiques, sociologiques et environnementaux spécifiques à un territoire. Pour relever le défi des bouleversements écologiques, climatiques et géopolitiques en cours et à venir, l'animateur de la charte forestière, Joris Masséot, a rejoint l'équipe d'ingénierie du PETR Caussets et Cévennes qui porte et anime d'autres outils tels que le schéma de cohérence territoriale (SCOT), des dispositifs permettant aux projets du territoire de bénéficier de subventions publiques ou encore un schéma de mobilités et des missions sur les transitions écologi-

L'approche de la charte forestière Sud Cévennes

Adopter une **approche pragmatique** menant de front la co-construction du diagnostic et du programme d'action pour l'élaboration de la Charte forestière Sud-Cévennes

Faire émerger des actions à partir des rencontres avec les acteurs du territoire

Concevoir et mettre en œuvre des **actions de préfiguration concrètes**



Une stratégie et un programme d'actions pluriannuel articulés autour de 3 axes stratégiques, 3 ambitions et 3 objectifs pour la mise oeuvre de la Charte Forestière Sud Cévennes

Axe 1 - Réinvestir et révéler les ressources spécifiques au territoire

Ambition 1 - Valoriser les forêts et les savoir-faire pour diversifier et dynamiser la filière forêt-bois locale

- Objectif : Accompagner les entreprises dans leurs diversifications tout en développant des actions de formation et de mutualisation d'outils et de savoir-faire pour créer des mises en synergie entre acteurs

Axe 2 - Gestion des risques conjoints

Ambition 2 - Préserver et accompagner la dynamique des écosystèmes du territoire en prenant en compte les changements climatiques

- Objectif : Contribuer de manière opérationnelle à la gestion des risques conjoints (sécheresses, feux, inondations) et tensions sur la ressource en eau.

Axe 3 - Révéler la diversité du patrimoine naturel et bâti

Ambition 3 - Œuvrer à l'émergence d'une culture forestière territoriale

- Objectif : Initier un élan massif et des dispositifs à plusieurs échelles afin de sensibiliser un large public à la complexité des écosystèmes forestiers, générer des activités économiques

Une mission d'animation, de pilotage et de coordination des politiques contractuelles sur le périmètre du PETR et de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol*

Ingénierie financière et de conseil auprès des collectivités en associant les 70 communes du périmètre

Suivi administratif des projets

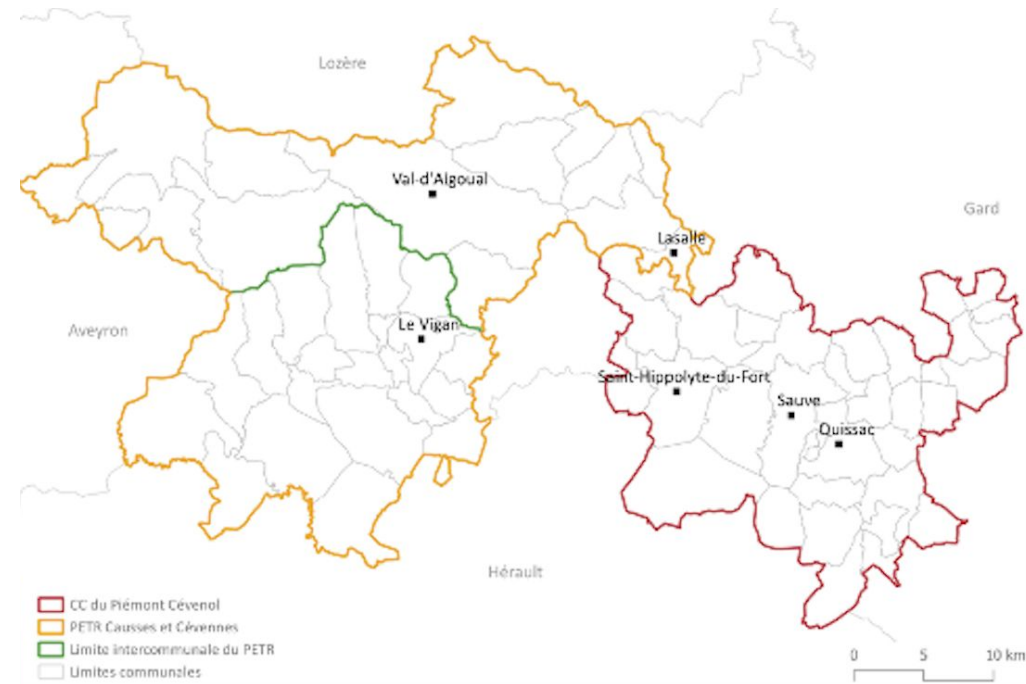
Pilotage de la gouvernance des CTO et CRTE avec les partenaires financiers (Région, État, CD30, ...)

Principaux axes stratégiques des aides :

Cohésion sociale

Relance économique

Transition écologique



*L'agent de développement local assure une permanence d'une journée par semaine dans les locaux de la communauté de communes du Piémont Cévenol à Quissac.

Un nouveau Contrat Territorial Occitanie Causse & Cévennes - Piémont pour 2022-2028

Périmètre : PETR Causse et Cévennes et CC du Piémont Cévenol

Période : 2022-2028

Document : Le contrat cadre fixe la stratégie partagée issue de la rencontre entre les Projets de Territoires et les orientations régionales et départementales

Le CTO Causse Cévennes et Piémont 2022-2028 est signé le 31 août 2023.

La maquette financière des Programmes Opérationnels 2022-2023 est aussi validée le 31 août 2023.



Cette maquette permet un dialogue de gestion annuel dès le 4ème trimestre de l'année N-1 pour l'année N :

Identifier les dispositifs financiers mobilisables auprès des partenaires et de s'assurer du dépôt des demandes de subvention auprès de la Région

Prioriser éventuellement les dossiers dans le respect des nouveaux principes d'intervention régionale

Échanges réguliers entre l'agent de développement local et l'interlocutrice Région

Ajustement des plans de financements prévisionnels au regard des plafonds existants des dispositifs régionaux

53 actions inscrites au CTO en 2022-2023 dont 19 communes au CTO et au CRTE

14 739 614,04 € d'investissement (coût global des opérations)

2 035 324 € de financements de la Région

Animation du Contrat de Relance et de transition écologique

Périmètre : PETR Causse et Cévennes et CC du Piémont Cévenol

Période : 2021-2026

Document : Un contrat cadre définissant une feuille de route commune à l'ensemble des partenaires et organisant les moyens techniques et financiers pour atteindre les objectifs fixés, avec pour mission d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique.

Outil : la maquette financière des programmes opérationnels 2023

Partenaires : État, Département du Gard, ADEME,



67 actions inscrites au CRTE en 2023 dont 19 communes au CTO et au CRTE
28 399 544,03 € d'investissement (coût global des opérations)
3 659 013 € de financements de l'État (DETR/DSIL/FNADT et autres dotations)


Bilan financier des opérations CRTE/CTO



101 dossiers présentés dans la maquette mutualisée CTO CRTE, dont :

- 19 projets communs CTO CRTE
- 34 projets exclusivement CTO
- 48 projets exclusivement CRTE

Opérations financées inscrites sur maquette PO CTO 2022/2023 et CRTE 2023 au 31/12/2023					Total général
Subventions attribuées	par l'État	par la Région	par le Département	autres financeurs publics	Ensemble des financeurs
Opération communes au CRTE et au CTO	1 255 444,00 €	1 389 981,00 €	470 956,00 €	52 400,00 €	3 168 781,00 €
Opérations inscrites dans CTO		645 343,00 €	177 068,29 €		822 411,29 €
Opérations inscrites dans CRTE	2 403 569,00 €		1 170 597,75 €	304 232,45 €	3 991 192,29 €
Totaux	3 659 013,00 €	2 035 324,00 €	1 818 622,04 €	356 632,45 €	7 869 591,49 €

 Les Programmes Opérationnels (PO) annuels fixent la déclinaison opérationnelle des contrats, dans le cadre d'une maquette financière partagée avec les différents partenaires financeurs.

En 2023 : **1^{ère} maquette mutualisée CRTE / CTO** pour les projets de 2022 - 2023

Le conseil et l'appui aux collectivités en 2023



Sur 73 collectivités

54 contactées

40 rencontrées et accompagnées dans la recherche de financements

36 accompagnements approfondis dans le montage des projets

Bilan d'accompagnement de l'ADL en recherche de financement auprès des communes et Communautés de communes PETR Causse & Cévennes et CC Piémont Cévenol sur l'année 2023					
Communes	Nombre au total	Communes contactées (par tel et par mail)	Communes rencontrées et/ou accompagnées sur rdv	suivi et échanges sur l'avancement des projets (mail et appels)	relances à fin 2023 pour suivi et intégration à la maquette des PO 2023
PAYS VIGANAIS	21	16	14	12	6
CAUSSES AIGOUAL CÉVENOL	15	10	7	6	5
PIÉMONT CÉVENOL	34	25	17	16	7
Communautés de comm.	3	3	2	2	2
Totaux	73	54	40	36	20

Les autres dispositifs d'accompagnement

ATI Priorité 5 – Programme Régional Occitanie FEDER – FSE+
Contrats Bourg Centre Occitanie
LEADER GAL Aigoual Cévennes Pic Saint-Loup

ATI Priorité 5 – Programme Régional Occitanie FEDER – FSE+ : suivi, évolution et évaluation du dispositif, soutien technique aux projets, pré-instruction des projets, organisation et animation des comités techniques et de pilotage, préparation et suivi de la maquette financière, contacts et liens avec les services FEDER de la Région (autorité de gestion).

Contrat Bourg Centre Occitanie : animation et renouvellement des contrats bourgs centres existants (Le Vigan, Quissac, Saint-Hippolyte-du-Fort), des nouveaux contrats (Sauve), accompagnement des nouvelles candidatures éventuelles.

LEADER : collaboration avec le GAL Aigoual Cévennes Pic Saint-Loup afin d'inscrire les projets éligibles aux fiches actions du Leader.

La mission Retrouver un dynamisme démographique en Causses et Cévennes s'est terminée en 2023

Un comité de pilotage de fin de mission en avril 2023

Une mission articulée autour de 4 axes :

- Développement de la culture d'accueil
- Mise en réseau des acteurs de l'accueil
- Promotion et marketing territorial
- Accompagnement des porteurs de projets

Les principales réalisations

- Un travail avec 27 des 36 communes du PETR sur leur attractivité
- 44 porteurs de projets accompagnés
- Organisation d'un petit déjeuner de l'accueil et de 3 réunions du réseau local d'accueil
- Participation à une dizaine d'événements majeurs du territoire
- Création des outils de communication du PETR (site internet, réseaux sociaux, logo, charte graphique...)

Le Pays viganais est-il en train de retrouver une dynamique ?

DÉMOGRAPHIE Les élus, des commerçants et artisans estiment que le Viganais redevient attractif. Il reste un gros travail à mener pour mieux utiliser les atouts du territoire et les faire connaître.

Thierry Devienne thdevienne@outlook.com

L'Occitanie, semble aller dans le même sens. Sur la période 2016-2021, le territoire a vu la création de 400 emplois, dans tous les secteurs. Parmi les zones que le Pays viganais possède, il y a celui du prix d'ami, intéressant par rapport à beaucoup d'autres secteurs, en se rapprochant du littoral occitan. « De ce fait, des investisseurs viennent pour acheter des logements et les revendre pour les louer. » Mmes Anna et Pavlista estiment d'autre part que le territoire est en train de changer d'image. « Le coup qui permet de ouvrir une dynamique. Nous accueillons des étudiants de Montpellier depuis dix ans. Deux profs de la fac de Montpellier se sont installés au Vigan. Une licence en tourisme nous a ouvert en 2023 et 2021. Elle compte 40 étudiants ».

Petit ville de demain et territoire pilote Le Vigan est laureate du programme "Petites villes de demain" depuis 2021. Cela va apporter des financements 3 M€ (dont 2,3 M€ de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) pour une opération programme d'amélioration de l'habitat qui va aussi concerner les communes de Molèdes, Brian-Mars et Anzoumas, membres de la communauté de communes du Pays viganais. Pour accueillir de nouveaux entrepreneurs, artisans et professions libérales, le secteur manque de locaux ou de terrains, notamment en raison d'un PPRH (usage inondations) très strict. « Mais on arrive toujours à trouver des solutions », affirme les deux élus. La où les plus gros efforts doivent être faits, c'est sur le développement du tourisme. Le Pays viganais manque cruellement d'hôtels et restaurants modernes et haut de gamme. C'est là que le PETR Causses Cévennes peut apporter un niveau inégalé. « Nous avons été lauréats du plan avenir montagne en 2022, indique encore Sylvie Pavlista. Nous sommes candidats pour être territoire pilote et nous allons être épaulés par la Fabrique des territoires ».



Une situation économique difficile. Mais certains croient en ses chances pour repartir de l'avant.

Un diagnostic est en phase de finalisation. Il sera restitué en mars ou avril avec annexes d'un plan d'action, notamment pour faire la promotion des atouts d'intérêt du territoire : réserve internationale de ciel étoilé, forêt d'exception, Parc National des Cévennes, le mont Aiguail et le futur centre d'interprétation du climat, le crêpe de Navesclès... Les élus assurent toutefois à être prudents de conviction auprès de Viganais plutôt sceptiques, tels Montque, une commerçante : « Au Vigan, il y a beaucoup de gens sans travail et pas mal de migrations. C'est une ville stagnante et ce ne va pas dans le bon sens. Je n'ai pas parlé quand j'étais ado. Je suis revenue trente ans après. Je n'ai pas retrouvé Le Vigan que j'ai connu. » Sauf un jeune majeur actuellement en stage. « Pour les jeunes, il n'y a pas grand-chose à faire au Vigan. En revanche, on est près de la nature et tout le monde se connaît. » Pour autant, il ne voit d'autant plus aller travailler dans une grande ville telle que Montpellier. « PETR : plus d'équipes territoriales et tout ».

ET AUSSI

CELA VA MIEUX CHEZ WELL Est-ce une destination locale de la récente tendance chez les Français de préférer ce qui est fabriqué au pays ? Toujours est-il que Well connaît un regain d'activités. Le fabricant de collants a même recommencé à embaucher. Mais, comme d'autres secteurs, il rencontre des difficultés pour engager les rôtisseurs dont il a besoin. Un certain nombre de ceux qui sont employés approchent de l'âge de la retraite et il faut trois ans pour en former un nouveau. Au Viganais, il y a aussi des artisans qui sont employés approchant de l'âge de la retraite et il faut trois ans pour en former un nouveau. Au Viganais, il y a aussi des artisans qui sont employés approchant de l'âge de la retraite et il faut trois ans pour en former un nouveau. Au Viganais, il y a aussi des artisans qui sont employés approchant de l'âge de la retraite et il faut trois ans pour en former un nouveau.

UNE ACTIVITÉ STABLE D'après l'étude récente de la CCI, il y a quelque 1 623 salariés sur le territoire de la communauté de communes du Pays Viganais, dont la moitié dans les services, un chiffre qualifié de "stable".

LYCÉE : D'EXCELLENTS RÉSULTATS AU BAC Le lycée André-Chamson a obtenu d'excellents résultats au baccalauréat 2022. Il a frôlé les 100 % de réussite au niveau du bac professionnel. Le proviseur se flatte de la qualité des équipes pédagogiques. « Je n'ai jamais vu autant de professeurs agréés et je note qu'ils restent au Vigan. » « C'est plus difficile au niveau du collège » reconnaît-il. À noter que l'établissement ne se trouve pas en zone d'éducation prioritaire.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL CAUSSES ET CÉVENNES

Maison de l'intercommunalité, 3 Avenue du Sergent Triaire - 30120 Le Vigan - Tél : 04 99 54 29 89